

# Version finale du Plan de transport régional préliminaire pour 2041

Leslie Woo, chef de la planification et du développement

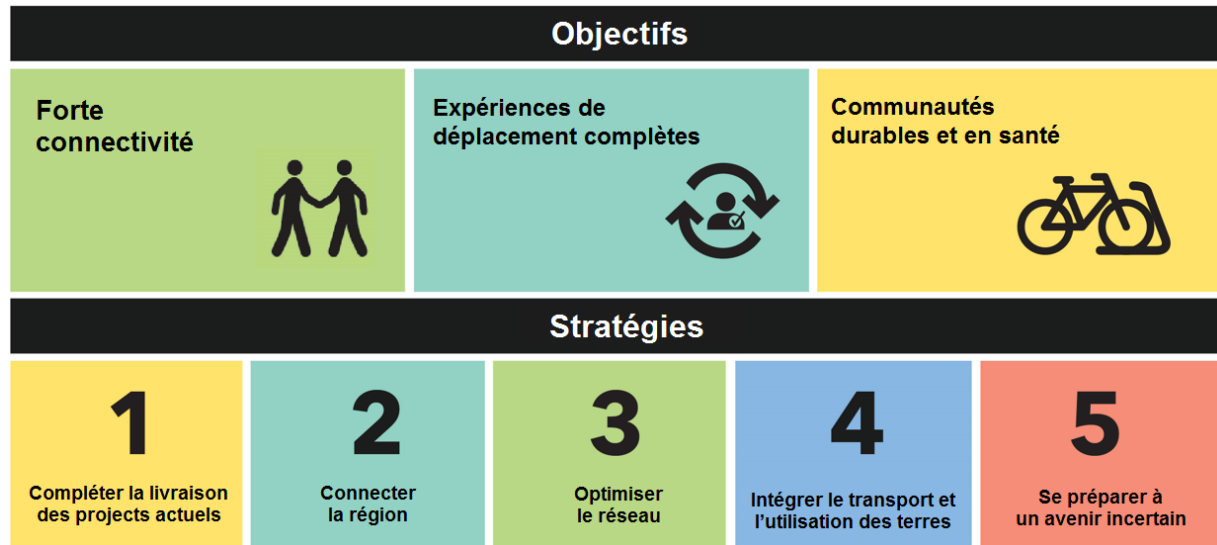
# APERÇU

- La consultation a été réalisée tout au long de l'automne 2017, et les commentaires reçus sont résumés dans le Rapport sur la participation.
- La version finale du Plan de transport régional préliminaire pour 2041 contient la vision partagée, les objectifs, les stratégies et les actions qui seront entreprises pour le réseau de transport de la région d'ici 2041.
- Le document de discussion « Réalisation » établit les considérations, les principes et les possibilités d'analyse et d'engagement pour la réalisation du PTR 2041.

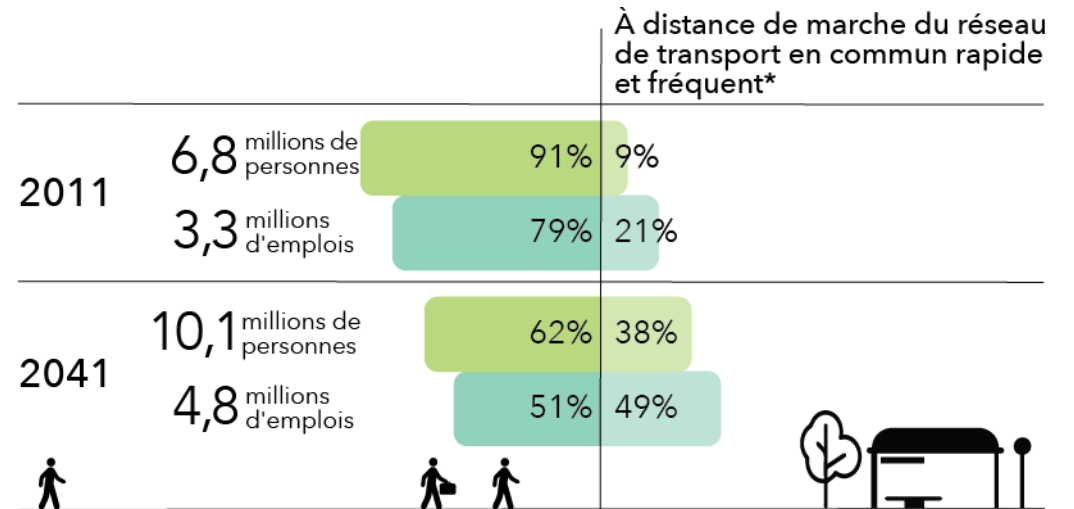


# PLAN DE TRANSPORT RÉGIONAL POUR 2041 - VISION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES

La RGTH se dotera d'un réseau de transport durable harmonisé à l'utilisation des terres, et qui favorise des communautés en santé et complètes. Le réseau offrira aux passagers des liaisons sécuritaires, pratiques et fiables tout en favorisant une qualité de vie élevée, une économie prospère et concurrentielle ainsi que la protection de l'environnement.



Résidents et emplois à distance de marche du transport en commun rapide et fréquent



\* Une « distance de marche » représente 400 m des lignes de TLR et de SAR prioritaires, de 800 m du métro et de 15 minutes des gares GO.

# CHANGEMENTS CLÉS EN RÉPONSE AUX COMMENTAIRES

- La vision et les objectifs ont été révisés pour se concentrer encore davantage sur la durabilité, la santé, la sécurité, l'accessibilité, l'égalité et le transport des marchandises.
- Meilleure définition du rôle et des politiques du *Plan de croissance* et clarification de la relation entre le PTR et les autres plans et politiques provinciaux et municipaux.
- Redéfinition des mesures, qui se concentreront sur les résultats plutôt que sur les changements spécifiques à apporter aux politiques, lois ou mandats (ceux-ci seront abordés dans le document de discussion Réalisation).
- Nouvelles mesures :
  - Prioriser la sécurité des communautés dans la planification du transport des marchandises sur les corridors ferroviaires;
  - Préparation en matière de sûreté, de sécurité et d'urgence.
- Mise à jour des cartes du réseau de transport en commun rapide et fréquent et des listes de projets en fonction de la révision des projets de transport en commun nouveaux ou modifiés planifiés par les intervenants municipaux, et inclusion d'un réseau de tramway de la TTC.
- Section du document de discussion Réalisation raccourcie et réorganisée sous forme de conclusion et d'étapes subséquentes.
- Figures mises à jour pour refléter la progression du projet et des dernières données.

[L'annexe 1 du rapport du personnel contient un résumé plus détaillé des changements]

# DOCUMENT RÉALISATION

- De nombreux intervenants et membres du public souhaitaient avoir plus d'information sur la façon dont le plan sera mis en œuvre.
- Le document Réalisation établit des considérations, des principes et des occasions clés d'analyse et d'engagement pour la concrétisation du PTR 2041.
- Ces données orienteront les activités tout au long du cycle de vie du plan.
- Parmi les éléments clés du document Réalisation, notons :
  - Des initiatives clés favorisant la mise en œuvre de chacune des stratégies;
  - Quatre thèmes :
    - Prise de décision collaborative à l'échelle régionale
    - Établissement des priorités
    - Financement de la mobilité
    - Surveillance et signalement
  - Prochaines étapes proposées;
  - Questions à débattre.



# RÉALISATION - EXEMPLES DE QUESTIONS AUX FINS DE DISCUSSION

## Décisions collaboratives d'ordre régional

- À la lumière de ce qui a eu lieu dans les autres territoires de compétence, comment pouvons-nous rationaliser le processus de décision pour que le projet passe plus rapidement de la planification stratégique, à l'analyse de rentabilité, à son entrée en service?
- Quels sont les structures, les processus et les outils les plus pertinents pouvant être utilisés et améliorés pour mieux encadrer la prise de décision à l'échelle régionale?

## Établissement des priorités

- Les critères présentés au chapitre 3 sont-ils les plus appropriés pour mettre par ordre de priorité les projets de transports en commun? Faudrait-il ajouter des critères? Quels critères sont les plus importants?
- Quels sont les meilleurs processus à établir pour que les priorités partagées soient claires pour tous dans la région?

## Financement de la mobilité

- Comment devrait-on orienter les nouvelles discussions régionales à propos du capital durable et du financement de l'exploitation pour mettre en œuvre le PTR 2041?
- Comment pourrions-nous mieux utiliser les outils de financement actuels?

## Surveillance et signalement

- Comment pouvons-nous harmoniser les cibles et les paramètres de rendement dans les plans provinciaux, régionaux et municipaux? En quoi devraient consister ces cibles et paramètres?

## PROCHAINES ÉTAPES

- Collaborer avec les partenaires provinciaux, municipaux et non gouvernementaux tout au long de 2018 au moyen du document de discussion Réalisation.
- Animer des réunions, des ateliers et des tables rondes avec les intervenants clés et le public en général pour faire connaître la vision, les objectifs et les stratégies du PTR 2041.
- Établir le dialogue avec les directeurs généraux et gestionnaires municipaux dans le cadre d'un nouveau forum intergouvernemental tenu au printemps, suivi d'un rapport au conseil d'administration en septembre 2018.

## IL EST RECOMMANDÉ

**QUE** soit approuvé le Plan régional de transport pour 2041 (PTR 2041) en fonction des recommandations comprises dans le rapport du directeur de la planification régionale intitulé « version finale du Plan de transport régional pour 2041 », et après toute autre modification du Conseil, formatage de contenu et mise en page finale du document;

1. **QUE**, sous réserve des commentaires du Conseil et après le formatage du contenu et la mise en page finale, le Conseil approuve le document Réalisation (Réalisation) aux fins de discussion;
2. **QUE** le personnel présente un rapport au Conseil sur la progression des discussions lors de la réunion de septembre 2018;
3. **QUE** le Conseil d'administration exprime sa reconnaissance aux municipalités de la région pour leur participation à l'établissement du PTR 2041, et que, une fois qu'il aura été approuvé, des copies de ce document soient envoyées à chacun des conseils municipaux de la zone desservie par GO;
4. **QUE** le président du Conseil fasse parvenir le PTR 2014 au ministre des Transports une fois le document approuvé.



<http://www.metrolinx.com/fr/regionalplanning/rtp/>